



PROE-tok

Secrétariat du Programme régional
océanien de l'environnement
PO Box 240, Apia, Samoa
T : +685 21929, F : +685 20231
W : www.sprep.org, E : sprep@sprep.org

Bulletin trimestriel du Secrétariat - Décembre 2006
« tok », mot bichlamar signifiant « parler »

Table des matières :

| | |
|--|---|
| Changements climatiques | 1 |
| Les EFM définissent leur plan pour l'environnement | 2 |
| Protocoles sur la pollution marine | 3 |
| L'éducation en vue du développement durable | 5 |
| La Chronique du PROE | 6 |

Cette édition du bulletin PROE-tok reprend les manchettes électroniques mensuelles publiées depuis le premier numéro de juillet 2006. Les articles de la Chronique du PROE sont également publiés sur notre site web. Contactez-nous pour vous abonner à notre liste de diffusion électronique.

PROE-tok est également disponible sur notre site web. Toutes les suggestions visant à améliorer ce bulletin ainsi que les contributions sous forme d'articles ou d'illustrations sont les bienvenues.

Pour plus d'informations sur PROE-tok, veuillez contacter Mme Mere Tuqiri, adjointe du chargé de l'information et des publications :

*E : meret@sprep.org ;
T : +685 21929; F : +685 20231*



Changements climatiques

La région Pacifique apprend à s'adapter

S'il est un enjeu environnemental susceptible de bouleverser la vie des atolls océaniques, c'est bien les changements climatiques. Alors que la communauté scientifique continue de se quereller sur les détails de ce phénomène, le Pacifique et le reste du monde ne peuvent ignorer cette menace imminente. Car les changements climatiques affectent déjà les pays et territoires insulaires océaniques tandis que la région apprend à s'y adapter.

Pour Espen Ronneberg, le nouveau responsable de ces questions auprès du PROE, il ne fait aucun doute qu'ils constituent une menace pour le Pacifique. Selon lui, « ... les impacts [des changements climatiques] pourraient compromettre tous les efforts passés, présents et futurs déployés en vue d'assurer un développement durable propice à l'essor économique de la région ». Le Pacifique présente un cocktail de défis du fait de sa topographie,

Ici aujourd'hui... et demain ?



de sa capacité limitée à faire face aux changements environnementaux et d'une pénurie de compétences locales. Les médias ont récemment souligné les coûts incalculables des changements climatiques, qui affecteront les décisions politiques, ainsi que les questions morales associées aux causes et aux impacts de ce problème mondial.

Un article publié le 29 octobre 2006 dans le quotidien samoan *Newsline* cite le rapport préparé en 2005 par l'économiste anglais Sir Nichols Stern selon lequel les changements climatiques coûteraient à l'économie mondiale jusqu'à 3,68 milliards de livres, soit 7 milliards de dollars É.-U.
suite : p. 4

La Micronésie définit son programme sur l'environnement

Les États fédérés de Micronésie (EFM) stimulent la solidarité environnementale dans le Pacifique nord afin de renforcer les partenariats avec les parties intéressées. Une conférence nationale sur l'environnement a rassemblé à Pohnpei les parties soucieuses de promouvoir la gestion avisée et durable de l'environnement.



Cette conférence d'octobre a défini un programme environnemental pour les quatre états des EFM : Chuuk, Kosrae, Pohnpei et Yap. Vingt-quatre résolutions ont été adoptées dans trois domaines : biodiversité, gestion durable et changements climatiques. Le directeur du PROE, Asterio Takesy, était présent à cette réunion aux côtés d'Ana Tiraa, Spécialiste de la biodiversité insulaire, et de Frank Griffin, Conseiller en prévention de la pollution et gestion des déchets, pour fournir des conseils sur les services du PROE.

Marion Henry, Secrétaire adjoint à la gestion des ressources et au développement du ministère de l'Économie des EFM, a présidé la

conférence. Selon lui, son gouvernement et les organismes de protection de l'environnement visent les mêmes objectifs régionaux. Le *Micronesia Challenge* peut galvaniser le soutien et intégrer les idées environnementales dans l'arène politique et les processus



de développement. Annoncée par le président des Palaos, M. Tommy Remengesau Jr, cette initiative entend stimuler les activités de conservation dans ce pays et chez ses voisins : EFM, Guam, Îles Mariannes du Nord et Îles Marshall. Face à d'importants problèmes de conservation, cette ambitieuse initiative exhorte les pays et territoires micronésiens à conserver 30 % de leurs ressources marines et 20 % de leur espace forestier d'ici 2020.

Le vice-président des EFM, M. Redley Killion, a attiré l'attention sur cette initiative lors de la 8^e Conférence des Parties à la Convention sur la diversité

biologique qui s'est tenue au Brésil en mars 2006.

« Le Micronesia Challenge sera au cœur de nos efforts », déclarait Willy Kostka, directeur du *Micronesia Conservation Trust*. L'Initiative de réseau sur les zones protégées entamée au début de 2006 est un autre excellent exemple de partenariat micronésien.

Et M. Henry d'ajouter : « Le gouvernement est de plus en plus conscient du besoin d'impliquer les communautés, qui sont les véritables propriétaires et bénéficiaires des ressources naturelles, tandis que les ONG sont nos représentants dans ce domaine. »

L'une d'entre elles, la Table ronde des îles du Pacifique pour la conservation de la nature, permet de faire le lien entre les partenariats et de soutenir la mise en œuvre du programme de travail sur la biodiversité insulaire dans la région océanienne.

La conférence des EFM sur l'environnement doit se tenir tous les deux ans. La session de 2008 aura lieu à Chuuk ou à Kosrae.

« **Le gouvernement est de plus en plus conscient du besoin d'impliquer les communautés, qui sont les véritables propriétaires et bénéficiaires des ressources naturelles...** »
Marion Henry

Mariannes du Nord et Îles Marshall. Face à d'importants problèmes de conservation, cette

ambitieuse initiative



Pour plus de détails sur les résolutions, veuillez contacter le ministère de l'Économie des EFM à fsmdea@mail.fm

Le Pacifique s'aligne sur les protocoles internationaux sur la pollution marine

La 17^e Conférence du PROE tenue en Nouvelle-Calédonie en septembre 2006 a atteint plusieurs objectifs, notamment l'harmonisation

mondiale de trois protocoles sur la pollution marine, sollicitée par les pays membres parties aux instruments régionaux et internationaux. Ces protocoles

réduiront les conflits possibles découlant des incohérences existant dans les versions précédentes.

Les deux nouveaux instruments sont le Protocole sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les hydrocarbures dans la région Pacifique et le Protocole sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les substances nocives et potentiellement dangereuses dans la région Pacifique.

L'instrument amendé est le Protocole sur la prévention de la pollution de la région Pacifique résultant de l'immersion de déchets. L'obligation du PROE vis-à-vis des pays membres reste inchangée dans le cadre de ces nouveaux instruments.

Selon Sefanaia NAWADRA, conseiller en pollution marine, ces mises à jour « confirment l'intention de la région d'aborder les questions visées par ces protocoles. »



« Nous sommes plutôt satisfaits du nombre de pays ayant signé le protocole. Le document est ouvert à de nouvelles signatures pendant un an, après quoi il sera ouvert à ratification », ajoute-t-il.

Le protocole révisé sur l'immersion des déchets adopte une approche plus stricte. Il spécifie les types de matières pouvant être immergées sans danger.

Celles qui ne figurent pas

dans la liste des matières autorisées doivent être soumises à un processus d'évaluation de leur niveau de sécurité. Ces protocoles dépendent des politiques nationales qui doivent être en place.

Fin 2006, le PROE a travaillé avec Tuvalu et les États fédérés de Micronésie dans le cadre d'activités de formation dans les pays. Un plan national d'intervention a été élaboré pour Tuvalu. L'examen des lois nationales de ce pays a révélé l'existence d'une loi de 1991 sur la prévention de la pollution marine, restée sans effet.

« Une grande partie des mécanismes institutionnels a changé et nous avons donc examiné les responsabilités qui incombent aux ministères de l'environnement et de la mer pour veiller à l'application de la loi. Les circonstances varient d'un pays à l'autre. Vous découvrez parfois des choses quand vous êtes dans le pays qui reçoit votre

assistance. » Les ports posent un problème différent. Dans certains pays insulaires océaniques, ils ne sont plus soumis aux lois nationales.

Au cours des quatre dernières années, le PROE a traité avec les autorités portuaires par le biais de l'Association des ports du Pacifique (APP). L'APP a constitué un groupe de travail sur l'environnement auquel contribue le PROE.

Les ports du Pacifique mettent actuellement en œuvre des plans de gestion de l'environnement ainsi qu'un mécanisme de réception des déchets des navires. Selon Sefanaia, la prochaine étape consiste à examiner les plans d'intervention en cas de petits déversements, qui relèvent des terminaux pétroliers, des ports, des centrales électriques, etc. qui stockent du pétrole en vrac. Il prie instamment les pays membres de ratifier et de signer les protocoles.



Les rapports de la 17^e Conférence du PROE et des réunions connexes sont disponibles en français et en anglais sur le site web du PROE. Le programme de travail et le budget approuvés pour 2007 y figurent également. Le rapport sur la Convention de Waigani, qui ne compte aucune partie francophone, est uniquement disponible en anglais. Ces rapports sont consultables à la page : <http://www.sprep.org/COP-SPREP-meetings/Index.htm>

Climat : suite de la p. 1

si aucune mesure draconienne n'est prise. Les gouvernements internationaux imposent déjà des écotaxes et d'autres mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Les coups que ces émissions porteront à l'environnement mondial ignoreront les frontières nationales.

Les leaders du Pacifique demandent au nom de leurs peuples que la communauté internationale y prête l'attention requise. Le président de Kiribati, Anote Tong, a exprimé ses inquiétudes lors de la réunion des dirigeants océaniques qui

s'est tenue à Nadi (Fidji) cette année. Il a prévenu l'Australie et la Nouvelle-Zélande de s'attendre à un exode massif de ses concitoyens au cours des 10 prochaines années si le littoral des atolls continue de s'éroder en raison de l'élévation du niveau de la mer. Une partie de la population a déjà dû quitter la côte pour s'installer vers l'intérieur des terres. Kiribati n'est pas le seul pays vulnérable du Pacifique et, alors que la pollution augmente, les pays insulaires océaniques concentrent leur énergie sur l'adaptation aux changements climatiques.

PROE-tok décembre 2006, p. 4

Une équipe du Projet océanien d'adaptation aux changements climatiques (PACC) s'est rendue dans 11 pays insulaires océaniques sur une période de quatre mois pour les aider à définir un domaine clé devant être renforcé. Elle comprenait Taito Nakalevu, responsable de l'adaptation aux



*« Il est probable que les pays insulaires océaniques pourront s'adapter à des problèmes d'une certaine ampleur mais il reste à voir s'ils pourront faire face à différents types de problèmes survenant simultanément. »
Espen Ronneberg*

changements climatiques au sein du PROE, Misa Andriamihaja, du PNUD, et Graham Sem, consultant du PACC. Sur les 11 pays insulaires océaniques visés par le PACC, les États fédérés de Micronésie, les Îles Cook, le Samoa et Vanuatu ont décidé que ce projet

générerait les mesures d'adaptation dans leurs zones côtières. Les Fidji, les Îles Salomon et la Papouasie-

Nouvelle-Guinée axeront leurs mesures d'adaptation sur la production vivrière et la sécurité alimentaire tandis que Nauru, Nioué, Tuvalu et les Tonga se concentreront sur la gestion des ressources en eau.

Le Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP) a annoncé son soutien sans réserve et est convenu de collaborer avec le PROE aux phases d'élaboration et de mise en œuvre du PACC. Le cadre d'intervention du PACC guidera la mise en œuvre du projet à l'échelon national, notamment au niveau des communautés et des villages, mais aussi régional.

Selon Espen, s'il existe un consensus scientifique sur l'effet de serre et sur la réalité des changements climatiques, nul ne sait vraiment si les températures mondiales vont continuer de croître ou s'il y aura des événements imprévus. « Par exemple, nous savons que les récifs coralliens et les écosystèmes insulaires peuvent naturellement s'adapter dans certaines limites mais nous ne savons pas ce qui se passe lorsque ces limites sont atteintes très rapidement.

« Il est probable que les pays insulaires océaniques pourront s'adapter à des problèmes d'une certaine ampleur mais il reste à voir s'ils pourront faire face à différents types de problèmes survenant simultanément », ajoute-t-il.

« Le PROE suit plusieurs politiques "sans regrets" qui ont une incidence directe sur la résilience d'un pays aux changements climatiques et sont intégrées aux programmes nationaux de développement. Il s'agit de politiques utiles en tout état de cause, par exemple de politiques sur les déchets et la gestion des déchets qui ont également une incidence sur la résilience d'un pays aux changements climatiques.

« Comme pour toutes les mesures d'adaptation que nous examinons avec les pays insulaires océaniques, ces politiques doivent tenir compte des conditions locales et être adaptées aux circonstances particulières de chaque pays. »



Partenariats renforcés grâce à l'éducation en vue du développement durable

L'utilisation durable des ressources naturelles du Pacifique est soumise à une multitude d'influences. Le rôle de l'éducation dans la prise de décision connaît aujourd'hui un renouveau, marqué par un regain d'intérêt pour l'Éducation en vue du développement durable (EDD).

L'EDD entend encourager une réflexion critique sur les conséquences de nos actes, réorienter les programmes éducatifs en adoptant des approches systématiques plus générales et promouvoir les techniques participatives. L'EDD préconise une approche concrète et encourage les partenariats et la collaboration entre les organismes promouvant le développement durable. La Décennie des Nations Unies pour l'EDD a été déclarée pour 2005-2014 et est mise en œuvre par l'UNESCO. Le développement durable reconnaît le besoin de croissance tout en soulignant la nécessité d'utiliser les ressources sans en réduire la jouissance par les générations futures.

Les nouvelles techniques d'apprentissage reposent sur l'éducation à l'environnement en soulignant le rôle de la réflexion critique dans le processus décisionnel sur la bonne utilisation des ressources naturelles.

En septembre 2006, les ministres océaniques de l'éducation ont

adopté le Cadre océanien pour l'éducation en vue du développement durable, préparé par un groupe de travail rassemblant les principales parties prenantes dont le PROE. Ce cadre définit trois domaines prioritaires : l'enseignement scolaire et la formation, l'éducation et l'élaboration de politiques à l'échelon local, et l'innovation. Il peut être utilisé par des organisations nationales et régionales pour recenser les initiatives prioritaires devant être mises en œuvre dans le domaine de l'EDD dans le Pacifique.

Des consultations ont été menées aux niveaux régional, national et local avec diverses parties prenantes : organisations, gouvernements, éducateurs et secteur privé.

Avec l'UNESCO comme organisation chef de file, ce cadre définit un programme d'action coordonné dans le domaine de l'EDD jusqu'en 2014. En 2007, le PROE travaillera avec ses Membres pour élaborer une intervention ciblée, fondée sur leurs principales actions et priorités.

L'EDD pourrait nous amener à réexaminer nos priorités, nos décisions, notre processus décisionnel, ce que nous devrions faire différemment, etc. Elle

La jeunesse océanienne contribue de manière significative au développement durable



pourrait ainsi forger un groupe d'individus capables de prendre des décisions avisées pour veiller à l'utilisation durable de nos ressources naturelles et de jouer un rôle de chef de file aux niveaux local et national. L'EDD remet l'accent sur la communication et l'éducation pour promouvoir le développement durable et préconise une démarche volontariste en faveur du changement.



« Les déchets sont précieux ! Un kit de ressources sur les déchets destiné aux îles du Pacifique » entend montrer comment extraire de précieuses

ressources du flux de déchets. Ce kit contient un DVD comprenant de nombreuses informations sur les déchets, rassemblées par Alice Leney dans le cadre du Programme des eaux internationales qui prend fin cette année. Il contient également un livre de 64 pages qui en reprend le texte. Le DVD et le livre seront bientôt disponibles mais le fichier pdf du texte est déjà accessible sur le site web du PROE.





La Chronique du PROE

La Chronique du PROE est le bulletin électronique mensuel de l'organisation. De nouvelles manifestations ont été annoncées par courriel depuis sa diffusion en encart avec la première édition de PROE-tok, en septembre. Les articles ci-dessous sont consultables sur le site web du PROE. Ce bulletin a pour objectif de vous tenir au fait des activités auxquelles le Secrétariat régional, basé au Samoa, a participé au cours du mois écoulé.

Août - octobre 2006

- Lady Vini fait des vagues
- Projet régional quadriennal sur les déchets solides
- Essai de la base de données sur les tortues
- Les problèmes associés aux plastiques
- Plan d'action sur les baleines et les dauphins
- Éducation en vue du développement durable
- Programme d'échanges en gestion des ressources côtières
- Rapports de la 17^e Conférence du PROE
- Les Tokélaou s'attaquent aux déchets
- Pollution marine
- Première réunion des EFM sur l'environnement
- Réseau pédagogique sur les espèces envahissantes
- La 17^e Conférence annuelle du PROE en bref
- La conservation des baleines et des dauphins
- Prix de l'Année de lutte contre les déchets
- Vidéo du Projet des eaux internationales
- Protocoles sur l'environnement adoptés
- Timbre postal commémoratif
- Bulletin PROE-tok
- Gestion durable des sols dans le Pacifique
- Journée internationale de la paix
- Atelier national sur la mer
- La pêche aux couches
- Le Samoa lance une législation sur l'ozone
- Formation en détachement sur le PEIN
- Cours sur la conservation communautaire
- Réunion des directeurs des organisations du CORP
- Formation sur les logiciels libres
- Projet océanien d'adaptation aux changements climatiques
- Assistance aux Tonga - Convention de Ramsar
- 11^e Conférence des directeurs des services météorologiques régionaux
- Publication *Island Life*

À propos du PROE

Le Secrétariat du Programme régional océanique de l'environnement (PROE) est une organisation intergouvernementale qui travaille avec les pays et territoires insulaires océaniques pour renforcer leur capacité de gestion de l'environnement et promouvoir un développement durable. Ses principaux domaines de travail sont les changements climatiques, la gestion des déchets et la diversité biologique.

Il compte 21 pays membres insulaires océaniques : Commonwealth des Îles Mariannes du Nord, États fédérés de Micronésie, Fidji, Guam, Îles Cook, Îles Salomon, Kiribati, Nauru, Nioué, Nouvelle-Calédonie, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française, République des îles Marshall, Samoa américaines, Samoa, Tokélaou, Tonga, Tuvalu, Vanuatu et Wallis-et-Futuna. À ceux-ci s'ajoutent quatre membres « métropolitains » ayant des intérêts dans la région : Australie, États-Unis, France et Nouvelle-Zélande.



PROE
PO Box 240, Apia, Samoa
T : +679 21929
F : +685 20231
W : www.sprep.org
E : sprep@sprep.org

Photos:

- p. 1 Kiribati - Taito Nakalevu
- p. 2 Pohnpei, EFM - Jenny Basset
- p. 3 Formation sur les déversements en mer, Samoa - PROE
- p. 4 Espen Ronneberg - PROE
- p. 5 Festival de la jeunesse du Pacifique, Nouvelle-Calédonie - Tamara Logan
- p. 6 Complexe du PROE, Apia - Jaap Jasperse